

Réf: Dossier 318248

Avis de constitution

SOCIETE « SARL VOLTA GROUP »

Siège ANYAMA zossonkoi en face de l'Hôpital
général d'Anyama, Lot lot 2161, Ilot ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL VOLTA GROUP »

Objet : Distribution alimentaire et commerce divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ANYAMA zossonkoi en face de l'Hôpital général d'Anyama, Lot lot 2161, Ilot ilot 15

Dirigeant(s) Mme BANGORET MARIE JOSEPH ANGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08501 du 30/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67172/GTCA/RC/2024 du 30/10/2024

